https://snetap-fsu.fr/Contre-la-reforme-de-la-formation-des-enseignant-es-et-des-CPE-et-des-concours.html



Contre la réforme de la formation des enseignant-es et des CPE, et des concours

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : vendredi 12 mars 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Copyright © SNETAP-FSU Page 1/2









Hier 11 mars 2021, à l'appel d'enseignant-es, enseignant-es-chercheur-es, formatrices et formateurs, étudiant-es, une **journée d'action dans les INSPÉ** a vu se multiplier sur tout le territoire des initiatives et mobilisations **contre la réforme de la formation des enseignant-es et des <u>CPE</u> et des concours, que le gouvernement compte mettre en place à la rentrée 2021.**

Reçues en audience par le MEN (le MESRI étant encore absent), les organisations syndicales (FERCCGT, FNEC-FP FO, FSU, SUD Éducation) appelant à cette journée ont fait part des oppositions de fond que cette "réforme" suscite chez les actrices et les acteurs de la formation. Elles et ils sont opposé·es :

- à l'utilisation des étudiant-es comme moyens d'enseignement seul-es en responsabilité de classe avant concours, mal payé-es qui plus est - alors que l'État autorise par ailleurs l'enseignement privé sous contrat à placer les étudiant-es en surnombre dans ses établissements, leur réservant ainsi de bien meilleures conditions de formation;
- au deuxième oral de concours sous forme d'entretien de recrutement ;
- au temps plein pour l'année de fonctionnaire stagiaire des lauréat-es titulaires d'un master MEEF;
- à l'ingérence de l'employeur dans la conception et la mise en oeuvre des maquettes universitaires...

Une AG inter-INSPE réunissant le soir même près de 100 enseignant es, formatrices et formateurs représentant une quinzaine d'académies, a conclu à la nécessité de poursuivre et d'amplifier la mobilisation, à l'occasion de la journée de mobilisation des organisations de jeunesse contre la précarité du 16 mars notamment. Il est urgent de retirer cette "réforme", très majoritairement refusée par les personnels, et d'ouvrir de réelles concertations.

Paris, le 12 mars 2021

Copyright © SNETAP-FSU Page 2/2